

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 2.

Montréal, Février 1898.

50 cts par an.

HÉROS DE LA NOUVELLE-FRANCE

RONDEL

Taillés dans le granit, le cœur franc et sans dol,
L'âme ardente au combat, hardis jusqu'à l'outrance,
Se riant de la gloire et l'esprit un peu fol,
Ils rêvaient de fonder une Nouvelle-France.

De son royaume aimé, Lucifer prit son vol,
Devant ces conquérants, soldats de délivrance,
Taillés dans le granit le cœur franc et sans dol,
L'âme ardente au combat, hardis jusqu'à l'outrance.

Le nord pour le Français, le sud pour l'Espagnol;
Ils partageaient ainsi, dans leur noble assurance,
Tout un pays nouveau, tout un immense sol...
Et c'était pousser loin déjà la tolérance !

Taillés dans le granit, le cœur franc et sans dol...

Montréal.

E. Z. MASSICOTTE.

ICI-BAS

Ici-bas tous les lilas meurent ;
Tous les chants des oiseaux sont courts,
Je rêve aux étés qui demeurent
Toujours !

Ici-bas les lèvres effleurent
Sans rien laisser de leurs velours ;
Je rêve aux baisers qui demeurent
Toujours !

Ici-bas tous les hommes pleurent
Leurs amitiés ou leurs amours...
Je rêve aux couples qui demeurent
Toujours !

SULLY PRUD'HOMME.

Comment empêcher la fraude dans les sociétés de bienfaisance

Le docteur W. K. Harrison, médecin-examinateur suprême de la "Royale League" des Etats-Unis, disait dernièrement ce qui suit, au sujet des moyens à prendre pour empêcher l'accomplissement de certains actes de mauvaise foi très préjudiciables à des associations du genre de la nôtre :

Que les sociétés fraternelles de bienfaisance soient fréquemment trompées et poussées à accepter des risques qui seraient rejetés si les véritables faits étaient connus, cela est admis sans conteste par tous ceux qui ont eu l'occasion de suivre les affaires de ces institutions.

Les aspirants se glissent au moyen de fraudes commises par eux-mêmes ou avec la complicité d'examineurs peu scrupuleux.

Les fraudes auxquelles on peut remédier parce qu'elles sont découvertes sont dans une faible proportion, car il est probable qu'un grand nombre de ces fraudes échappent à l'attention et deviennent de lourdes charges pour les sociétés.

D'après mon expérience personnelle acquise depuis trois ans, plusieurs de ces cas se sont présentés et, de temps à autre, j'ai essayé de trouver les moyens propres à empêcher leur répétition.

Je me rappelle bien le premier cas découvert. Un aspirant rejeté à cause de l'histoire de sa famille, fit une nouvelle demande d'admission dans une autre succursale de notre ligue. Il donna à l'examinateur une histoire de sa famille corrigée et améliorée et il fut admis. A cette époque, nous n'avions rien pour contrôler de semblables cas, et la fraude serait restée cachée si celui qui le premier avait produit la demande d'admission de cet individu ne s'était pas plaint de la partialité que montrait le département médical, en rejetant un homme qui voulait être admis dans telle succursale et en l'admettant quelque temps après dans une autre.

J'ai les dossiers de plusieurs autres cas similaires. Il est arrivé plusieurs fois qu'un aspirant, rejeté par une société sœur à cause de son poids, de son histoire personnelle ou de famille, ou de ses habitudes ait demandé à être admis dans notre association, niant avoir déjà été refusé et produisant un examen où n'apparaissaient pas les causes qui lui avaient valu un refus. J'ai encore des dossiers de cas où des aspirants se sont mis sous traitement afin de couvrir temporairement les signes des maladies qu'un examen

antérieur avait révélé. De soigneux et honnêtes examinateurs ont été trompés de cette façon.

J'en suis venu à la conclusion qu'il doit être admis que plus de 50 pour cent des aspirants refusés par une société vont sous un court délai frapper à la porte d'une autre société analogue, forts de leur expérience malheureuse, et prêts à nier ou à cacher les points faibles qui leur ont valu, une première fois, une décision non favorable. Pendant plus d'un an, quatre sociétés fraternelles de ma ville, ont échangé une liste hebdomadaire des candidats refusés. Les noms contenus dans ces listes sont entrés dans un index alphabétique, et nous y référons à chaque nouvelle demande d'admission que nous recevons.

Par ce moyen, plusieurs cas de tentatives de fraudes ont avorté, de mauvais risques ont été mis de côté et le bureau médical s'est évité la mortification d'entendre dire : "Ce quelqu'un que vous avez admis a été dernièrement refusé comme étant un mauvais risque par une de vos sociétés sœurs."

Si l'on pouvait imaginer un plan praticable pour l'échange des listes de refusés entre les sociétés de bienfaisance, cela aurait pour effet, aussitôt qu'il serait adopté de rendre aisé et certain la découverte de cette sorte de fraudes, et produirait probablement une économie appréciable dans le coût des assurances.

Je prétends qu'une plus grande épargne résulterait encore si nos sociétés échangeaient la liste des médecins examinateurs qu'elles destituent pour causes.

Car, il faut l'avouer un certain nombre de médecins spéculent sur les honoraires que le grand nombre de membres leur rapportera et ils sont d'une indulgence qui cause des torts considérables à la société dont ils font partie.

Il en est de même de certains organisateurs peu consciencieux et il serait bon de trouver un moyen de se prémunir contre eux.

En effet, soixante et quinze fois sur cent, ces médecins et ces organisateurs dès qu'ils sont destitués vont offrir leurs services à d'autres institutions sœurs qui ne les connaissant pas les acceptent immédiatement et ces individus malhonnêtes recommencent là le jeu dangereux qu'ils ont déjà joué.

Il faut donc que les sociétés prennent les moyens nécessaires de se prémunir contre ces sortes de fraude, et il serait à désirer qu'au prochain congrès des sociétés de bien-

faisance il soit nommé une commission de médecins chargés de s'enquérir des moyens effectifs à prendre pour empêcher la fraude et faire l'échange des listes :

Premièrement : Des candidats refusés.

Deuxièmement : Des médecins examinateurs destitués pour causes.

Troisièmement : Des organisateurs mal-honnêtes.

N. D. L. R.—Nous croyons que c'est le devoir des mutualistes de la province de Québec d'agir, eux aussi, dans ce sens le plus tôt possible.

Commandements de la Femme

1. Garde-toi de la première querelle.
2. N'oublie pas que tu as épousé un homme et non un Dieu. Ne t'étonne donc point de toutes ses imperfections et de tous ses défauts.
3. Ne l'ennuie pas toujours avec des demandes d'argent. Tâche de ne pas dépasser la somme hebdomadaire qu'il ta fixée.
4. Il est possible que ton mari n'ait point cœur, mais il a, en tout cas, un estomac plus ou moins bon et que tu feras bien de te concilier en faisant de la bonne cuisine.
5. Laisse-lui de temps en temps le dernier mot, mais pas trop souvent. Cela lui fera plaisir et ne te causera aucun dommage.
6. Lis dans les journaux autre chose que des annonces de mariage et avis mortuaires, afin que tu puisses causer avec lui des choses qui l'intéressent.
7. Sois toujours polie envers lui. Souviens-toi, que quand il était ton fiancé, tu le regardais comme un être supérieur et ne le méprise pas maintenant.
8. Laisse lui croire, à des intervalles éloignés, qu'il en sait plus que toi. Cela le flattera.
9. Sois pour lui une amie s'il est intelligent, et tâche de l'élever jusqu'à toi, s'il est bête.
10. Respecte ses parents, surtout sa mère, qu'il a aimée avant toi.
11. Ne l'empêche pas d'entrer dans une société de bienfaisance sous prétexte d'économie. Tu t'en repentiras plus tard.
12. Lorsqu'il est sociétaire, veille à ce qu'il paye ses cotisations régulièrement et qu'il assiste aux assemblées de sa société. C'est pour son bien et le tien.

Aux Mères qui pleurent

Monsieur le Rédacteur,

Rien de triste comme le cortège des enfants — tout blanc — conduisant au cimetière, trois petites tombes, blanches sous l'avalanche des fleurs et des couronnes que des mains amies y ont déposées. Nous avons eu ce spectacle-là sous les yeux, samedi, et notre village de Princeville en gardera longtemps le souvenir. La famille Beauvilliers et St-Ours ont toutes les sympathies des citoyens qui déplorent avec elles, le départ de leurs enfants sous le coup de ces tristes maladies contre lesquelles l'art ne peut rien, rien que constater son impuissance.

Sous le coup de l'émotion empoignante occasionnée par la vue de tant de tristesse en un seul moment — quatre enfants morts à quelques heures d'intervalle, dont trois enterrés le même jour — je me suis souvenu des heures d'autrefois où la muse avait encore des caresses pour un enfant gâté et j'ai dédié aux mères qui pleurent, les vers suivants :

LA CLOCHE DE MON VILLAGE.

AUX MÈRES QUI PLEURENT

(SONNET)

Sonne, doux carillon, dans l'azur des matins !
Sonne dans le malheur, sonne aussi dans la joie !
Des chagrins d'ici-bas sonne les lendemains,
Sonne les vrais plaisirs que le ciel nous envoie !

Sonne, les jours de fête à l'heure où les humains
Vont heureux et chantant, suivant la même voie !
Sonne, quand les douleurs et le doute, inhumains,
Viennent s'appesantir sur une âme qu'on broie !

Dans la pourpre des soirs, à l'aurore des jours
Quand tu redis nos chants, nos espoirs, nos ainours,
Le calme du lieu saint enveloppe nos âmes.

Mais quand tu viens sonner pour ceux-là qui s'en

— Nos pâles enfants morts — tes tristes notes ont
Un écho lamentable au cœur des pauvres femmes !

CHS. A. GAUVREAU, N. P.

Stanford, 22 Janvier 1898.

N. D. L. R.—Nous acceptons avec d'autant plus d'empressement de publier cette correspondance, si pleine de beaux sentiments, que MM. St-Ours et Beauvilliers ainsi que M. Chs. A. Gauvreau, N. P., M. P., sont des membres zélés du cercle Princeville No. 32.

Pages d'hier

LE GÉNIE DE BYRON

M. James Darmesteter, professeur au Collège de France, un des fondateurs de la *Revue de Paris*, qui s'est éteint, en 1894, épuisé de travail et de pensée comme son frère Arsène, a laissé outre ses *Lettres sur l'Inde*, de remarquables *Essais de littérature anglaise* (Delagrave) dont nous avons extrait ce fragment sur Byron.

Il y a deux familles de poètes : ceux qui éignent des âmes et ceux qui peignent leur âme. Shakespeare est le représentant de la première, Byron celui de la seconde. Les premiers seuls sont créateurs puisqu'ils rendent des passions qui ne sont pas dans leur expérience propre ; les autres n'inventent pas : ils n'ont qu'à laisser échapper ce qui est dans leur cœur. Il y a plus de génie pour le poète impersonnel et il écrit pour les siècles ; mais si l'âme du poète personnel est une âme puissante et qui vibre à l'unisson de son siècle, il a une action immédiate, plus vaste et plus retentissante, quoique moins durable et vite épuisée.

Peu de poètes ont eu des destinées* plus changeantes que Byron ; acclamé à vingt ans par toute l'Angleterre, puis par toute l'Europe, il fut quinze ans " le Napoléon de l'Empire des vers ", et, à peine mort, tomba du piédestal... De nos jours un monument de réparation commence, qui ne le fait pourtant point remonter à la hauteur où il avait trôné. Ce flux et ce reflux de la gloire se produit pour tout poète personnel : il faut que plusieurs générations s'écoulent pour que l'on arrive enfin au départ de ce qu'il y a de durable et de passager dans son œuvre...

Après avoir montré que sa souffrance et son orgueil " se condensent en un type semi réel, semi idéal, dont Childe Harold est la première épreuve ", Conrad, Lara, Manfred, le Giaour l'épanouissement, James Darmesteter ajoute : " Son héros est un révolté. Werther et surtout René sont sur la pente : mais leur révolte est métaphysique, non politique et sociale ; celle de Byron, est l'une et l'autre. D'une part, il s'attaque, comme ses précurseurs, à la nature et au destin ; de l'autre, à la société. Il est le premier poète de la Révolution.

Or, le prestige de la révolte est durable ; parce que la révolte a été l'esprit même du siècle et non la mode d'un instant... L'âge de bronze, les stances sur la Révolution, les odes à Venise, les satires sanglantes de don

Juan contre la société anglaise et l'hypocrisie sociale dureront aussi longtemps que les passions déchainées en Europe par la Révolution.

Mais ce qui restera de Byron comme legs durable au trésor de la littérature anglaise, ce sont les pages isolées ou les fragments de pages où il exprime sincèrement, non ce qu'il sent comme héros byronien, mais ce qu'il sent comme Byron même, ce sont les pages écrites sous le contre-coup de ses souffrances ou de ses colères, et où le cri du cœur a échappé avant d'avoir le temps d'être embelli et dénaturé par les arrière-pensées de l'artiste et le souvenir d'un rôle à jouer devant l'univers : là, haine ou amour, nul poète du siècle ne le dépasse ou ne l'égale, parce que nul n'a eu plus de lave au cœur ni une force d'émotion plus irrépressible.

De l'homme, il restera le souvenir d'une âme généreuse et malade, qui fut la première ouvrière de ses maux et " le propre pilote de son naufrage ", mais noble jusque dans ses pires égarements et qui racheta les erreurs de sa vie par la beauté de sa fin. " Si tu veux être un poète, se disait le vieux Milton, que ta vie même soit un poème ! " La vie de Byron ne fut pas un poème, au sens où l'entendait le noble puritain : sa mort, du moins, est un des beaux poèmes du siècle.

JAMES DARMESTETER.

La Langue Française aux Etats-Unis

M. J.-Hyde, de l'Université de Harward, a donné au cercle français de cette institution, dont il est président (la Société française littéraire et dramatique), 30,000 dollars pour l'organisation de conférences annuelles sur la littérature française.

Les conférences seront faites en français par quelques hommes de lettres éminents qui seront invités à venir dans ce pays chaque année.

Une première série de huit conférences sera donnée le mois prochain par M. René Doumic.

Voilà un magnifique exemple qui pourrait être suivi avec fruit par certains peuples de langue française, hors de France.

Nous avons pour nos fautes des indulgences d'auteur.—G. DROZ.

Jurisprudence

A titre de documents nous publions les très curieux jugements ci-dessous.

RESPONSABILITÉ DES MÉDECINS

Le 21 septembre dernier a été jugé au Palais de Justice de Liège (Belgique) ce cas intéressant. En deux mots, voici l'histoire :

Le docteur V..., agrégé auprès d'une société de secours mutuels des environs de Liège pour donner ses soins salariés aux ouvriers de l'établissement, fut prévenu qu'un accident venait de se produire et mandé auprès de la victime.

Il ne céda qu'à des appels successifs et se présenta chez le blessé que six jours après l'accident, alors que le blessé avait déjà eu recours aux soins d'un autre médecin.

L'ouvrier ainsi délaissé par le docteur en titre de la société, dont il payait, d'ailleurs, les secours en versant à la caisse instituée à cet effet, actionna M. V... en 300 francs de dommages-intérêts pour négligence.

Le tribunal, après l'audition faite, a condamné le défendeur à payer au demandeur la somme de deux cents francs, à titre de dommages-intérêts, et aux dépens.

LE SUICIDE ET L'ASSURANCE SUR LA VIE

La cour suprême de Washington a rendu récemment un arrêt fort intéressant en matière d'assurance sur la vie. Il est dit dans cet arrêt que " la mort de l'assuré, si elle est le résultat direct et intentionnel d'un fait de l'assuré, lorsqu'il jouit de sa raison, n'est pas un risque qu'on a pu vouloir assurer ou pouvant être légalement assuré." La décision de la cour suprême est intervenue dans les circonstances suivantes : un sieur Runk, négociant à Philadelphie, avait contracté dans diverses companies, en novembre 1891, des assurances sur la vie s'élevant à \$200,000 ; une police de \$45,000, entre autres, lui avait été fournie par la Mutual Life Insurance Company de New-York. En octobre 1892, M. Runk s'est donné la mort. Son exécuteur testamentaire a réclamé le paiement de la police à la compagnie la Mutual, qui a refusé de payer sous le prétexte que M. Runk s'était tué intentionnellement, de propos délibéré, alors qu'il jouissait de toute sa raison. Un procès s'est engagé et le tribunal de première instance a rendu un jugement disant que M. Runk avait en effet tué toute sa raison lorsqu'il s'était tué ; que cela résultait des lettres écrites par lui la veille

de son suicide et dans lesquelles il disait ne pas voir d'autre moyen de payer ses dettes, et que, dans ces conditions, l'exécuteur testamentaire ne pouvait pas réclamer le paiement de la police. C'est ce jugement que la cour suprême a confirmé.

BÉNÉFICIAIRES ET AYANT-DROITS

On sait qu'un bon nombre de nos associations de mutualité ont coutume de payer l'assurance du "de cujus" aux bénéficiaires indiqués par celui-ci sur son certificat de dotation sans tenir compte des ayant-droits légaux, notamment ceux que protège le contrat privilégié du mariage.

A ce point de vue, voici une récente décision judiciaire qui ne manque point d'intérêt.

Le juge Davidson vient de rendre jugement dans une cause de dame veuve Aug. Larose, contre dame veuve L. L. Maillat. Le mari de la demanderesse était assuré dans l'A. O. U. W. pour \$2,000 et vivait sous le régime de la communauté avec sa femme. Il légua le tout à sa sœur et madame Larose revendiqua sa part de \$1,000 dans la communauté. Cependant, son action a été renvoyée. On dit que la cour de revision sera saisie de cette question.

L'Héroïsme Militaire

Au siège de Prague, en 1741, quand on fut au moment de tenter la célèbre escalade à une hauteur prodigieuse, car on avait dû, pour atteindre le sommet du mur, ajouter trois échelles l'une sur l'autre, le lieutenant-colonel Chevert, se tournant vers ses grenadiers, raconte le général Thoumas dans son livre des *Vertus guerrières*, demanda quel était le brave à trois poils qui voudrait monter le premier.

Un sergent nommé Pascal sortit des rangs.

— Tu veux monter le premier, camarade ?

— Oui, mon colonel.

— Quand tu seras sur le mur, la sentinelle te criera *Wer da* (qui vive) ?

— Oui, mon colonel.

— Tu ne répondras rien.

— Non, mon colonel.

— Elle tirera sur toi.

— Oui, mon colonel.

— Elle te manquera.

— Oui, mon colonel.

— Tu la tueras.

— Oui, mon colonel.

Il en fut ainsi, et la place fut enlevée.

M. A. Bellay

M. Adolphe Bellay a été frappé d'apoplexie le 4 janvier dernier et il a succombé à cette terrible maladie le 15 du même mois, muni des sacrements de l'Eglise.

A l'Hôpital Notre-Dame, où il avait été transporté immédiatement, M. Bellay a reçu les soins les plus empressés et les plus dévoués du personnel médical et des bonnes sœurs. Il a aussi reçu les visites fréquentes d'un grand nombre d'amis auxquels il a pu serrer la main, mais auxquels, malheureusement, la paralysie l'a empêché de dire un dernier adieu.

Le corps a été transporté au siège de l'"Union Nationale Française," institution de bienfaisance dont l'excellent défunt était l'âme.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 18 janvier, à l'Eglise Notre-Dame, au milieu d'un grand concours d'amis, parmi lesquels nous avons remarqué M. le consul général de France, M. Duchastel de Montrouge, chancelier, et M. de Saint-Phal, secrétaire du consultat; M. J. de Sieyès, président de l'Union Nationale Française; M. Galibert, président de la Chambre de Commerce Française; M. Devins, président de la Société de secours mutuels français; M. A. Martin, rédacteur du "Monde Canadien" et le personnel de la rédaction; M. Helbronner, rédacteur en chef de la "Presse"; M. Herdt, ex-président de la Chambre de Commerce Française; M. Derome, de la maison Cadieux et Derome, M. le Dr E. Desjardins, M. le recorder B. A. T. de Montigny, M. le comte des Etangs, M. Auzias Turenne et un grand nombre d'autres amis du regretté défunt.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Luche et le service célébré par M. l'abbé Godin, aumônier de l'Union française. De magnifiques couronnes de fleurs et de nombreuses couronnes de messes couvraient le cercueil.

Les Français de Montréal perdent en M. Bellay un excellent compatriote, toujours prêt à secourir les malheureux et les éprouvés; les bonnes œuvres de la ville perdent en lui un zélateur dévoué et le journalisme canadien, spécialement l'ALLIANCE NATIONALE, dont il fut un des premiers collaborateurs, déplore la disparition d'un homme de principes, doué d'un grand talent mis au service d'un esprit pondéré, prudent et sagement tolérant.

Depuis huit ans qu'il vit au milieu de nous, cet homme de bien a toujours commandé le respect et l'estime de tous. Il n'avait pas un ennemi. L'aménité de son caractère, l'urbanité de ses manières, sa grande bonté naturelle, son empressement à rendre service et à faire le bien autour de lui, lui avaient conquis tous les cœurs. Il est donc mort universellement regretté. Sa mémoire vivra longtemps au milieu de nous.

Qu'il repose à jamais dans la paix promise à tous les hommes de bonne volonté.

L'artiste Français et le Czar

On raconte une bonne histoire sur un artiste français Vereschojin et l'ancien Czar de toutes les Russies. Il y a quelques années, Vereschojin reçut du Czar Alexandre III, l'ordre d'un tableau. Immédiatement il se mit à l'ouvrage et au temps convenu il envoya à l'empereur une de ses meilleures toiles dont le sujet était loin d'être une flatterie. Il nomma son tableau "Nos prisonniers." Il représentait une troupe de prisonniers de guerre turcs succombant sous les coups brutaux de leur escorte: de robustes soldats russes. Cela plut médiocrement au Czar. Il avait espéré une flatterie on lui présentait la vérité toute nue. Néanmoins, il exprima le désir de faire la connaissance du peintre.

Le jour de l'audience était fixé et Vereschojin parti de Paris pour se rendre à St-Petersbourg. Quand il se présenta au palais on lui dit que le Czar n'avait pas le temps de le recevoir, et qu'il devait attendre jusqu'à ce qu'il fut appelé. Aussitôt qu'il eut reçu cette réponse Vereschojin retourna à Paris. Le lendemain, un chambellan de l'empereur se rendit à l'hôtel où Vereschojin était descendu pendant son séjour à St-Petersbourg et demanda d'un ton péremptoire, où était l'artiste.

—Il est parti, lui dit-on.

—Quoi! s'exclama le courtisan stupéfait, il est parti et le Czar qui l'attend aujourd'hui. A-t-il laissé un message?

—Oh! oui, reprit le propriétaire de l'hôtel, il nous a dit, que si quelqu'un le demandait de leur faire savoir qu'il n'avait pas eu le temps d'attendre.

Il est une espèce de haine qui ne s'éteint jamais: c'est celle que la supériorité inspire à la médiocrité.—G. FLAUBERT.

La Prodigalité

“ Le luxe ne doit pas être confondu avec la prodigalité, dit M. P. Beauregard, professeur de la Faculté de droit de Paris. Le prodigue est celui qui, ne mesurant pas ses dépenses à son revenu, dilapide son patrimoine en dépenses qui flattent ses goûts. En agissant ainsi, non seulement il se met dans l'impossibilité de coopérer au progrès social par un bon emploi de la richesse, mais il enraye le progrès parce qu'il absorbe, pour son propre entretien, une part trop considérable des forces productives de la nation. Le penchant à la prodigalité engendrerait donc des conséquences funestes, s'il se généralisait dans une société. Pourtant il est hors de doute que l'opinion publique est peu sévère pour les prodiges. Son indulgence s'explique parce que l'on ne voit que la somme d'argent passant des mains du prodigue en celles des industriels qui lui vendent leurs produits. Celui qui dépense \$100,000, par exemple, en achats de vêtements, de denrées rares, d'œuvres d'art, etc... cesse sans doute de posséder les pièces de monnaie avec lesquelles il a payé ses acquisitions ; mais ces pièces se retrouvent chez le fabricant d'étoffes, chez le tailleur, chez l'agriculteur, chez l'artiste, auxquels il a commandé le travail. Il semble donc que la prodigalité n'ait d'autre effet que de modifier la distribution des richesses. On pourrait même penser qu'elle la modifie utilement puisque le prodigue paye les divers objets qu'il consomme, c'est-à-dire *commande du travail et fait vivre des ouvriers*. Et c'est bien, en effet ce que le bon sens populaire, pour une fois égaré, croit proclamer par cette maxime un peu triviale :

“ La prodigalité fait aller le commerce.” Mais ce que l'on ne voit pas assez, c'est que le prodigue, en gaspillant ses \$100,000, a commandé des objets pour les consommer, tandis que, s'il eût placé la même somme, en la prêtant à un fabricant de drap par exemple, il eût permis d'augmenter la masse des richesses qui se distribuent entre tous, servent à entretenir les producteurs et, par là, aident à produire de nouvelles richesses. Il a fait vivre des ouvriers, sans doute, mais pendant le temps seulement que les ouvriers ont consacré à fabriquer les objets par lui commandés, tandis que ses \$100,000 bien employés, pouvaient indéfiniment nourrir des travailleurs. C'est donc une erreur de croire que la prodigalité dé-

place seulement la richesse, elle l'anéantit.” (*Eléments d'économie politique*, par P. BEAUREGARD.)

DU PRÉJUGÉ RELATIF A LA DESTRUCTION DES OBJETS UTILES POUR FAIRE ALLER LE COMMERCE

“ On doit classer parmi les préjugés de l'opinion que toute destruction ou tout bris d'objets utiles ou agréables fait aller le commerce. A la fin d'une partie de campagne, certaines bonnes gens brisent les verres et les assiettes en croyant faire œuvre pie, parce qu'on sera obligé d'en commander d'autres. De même quelque personnes s'applaudissent d'un incendie qui amènera le propriétaire dont la maison a brûlé à la reconstruire s'il a des fonds. Cette conception que la destruction peut, dans certains cas, développer l'activité du travail, est complètement erronée. Comme on vient de le voir, les sommes qui, dans le précédent exemple, serviraient à acheter d'autres assiettes et d'autres verres à la place de ceux que l'on aura cassés, auraient toujours dû être employées en commandes de travail par leur propriétaire, à moins que celui-ci ne les entassât sans en rien faire, ce qui est rare dans la société moderne. De même pour les sommes consacrées à remplacer une maison incendiée, elles auraient toujours, sans l'incendie, été employées d'une façon quelconque, soit à bâtir une autre maison pour la louer, soit à acheter du mobilier, soit simplement à acheter des actions ou des obligations de chemin de fer, des fonds d'Etat, etc. Or, en définitive, tout placement de fonds est une commande de travail ; tout placement équivaut à mettre à la disposition d'une autre personne, Etat, commune, département, société anonyme, des fonds qui servent à des travaux ou à des dépenses. Seulement, en général, ces dépenses et ces travaux sont productifs d'une utilité durable, tandis que, des fonds dépensés en futilités il ne reste rien après le court plaisir qu'ils ont procuré.” (PAUL LEROY-BEAULIEU, *Précis d'économie politique*.)

ÉPINES ET ROSES

Sous leur meilleur aspect regardons toutes choses :
Vous vous plaignez de voir les rosiers épineux.
Moi je me réjouis, et rends grâce aux dieux
Que les épines aient des roses

ALPHONSE KARR.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, FEVRIER 1898

Ça et là

Soyez fidèles à vos bonnes résolutions.

C'est actuellement le temps de proposer votre ami dans votre cercle.

Payez votre cotisation lorsqu'elle est due, vous ne savez pas ce qui arrivera demain.

Seize cercles ont été institués durant l'année 1897. Pour 1898 les espérances sont encore meilleures.

La réserve au 1er de janvier 1898 était de \$100,551.20, ce qui fait \$36,064.45 de plus qu'il y a douze mois.

Vous devez faire partie de l'Alliance Nationale parce qu'elle assure le bien-être de votre femme et de vos enfants.

Une réserve qui augmente à raison de \$3,000.00 par mois doit porter le découragement chez ceux qui voulaient nous voir disparaître.

Nous suggérons aux nouveaux officiers de se bien rendre compte des statuts et règlements de notre Association afin que tout se fasse régulièrement.

Plusieurs nouveaux officiers de cercle nous ont promis d'amener au moins un membre par mois. Ce que les uns peuvent faire les autres le peuvent aussi.

Si aujourd'hui il est une question d'actualité propre à attirer la bienveillance générale et à susciter le concours des hommes d'étude, c'est bien celle de la mutualité.

Lorsque vous commencez à songer à assurer votre vie, la question n'est pas de savoir si vous pouvez le faire, mais si votre famille pourra se passer d'assurance lors de votre décès.

Nous prions MM. les officiers de s'informer si notre revue est reçue par tous les membres et si on en fait la lecture. Nous sommes persuadés que si tous les sociétaires lisait la revue chaque mois, ils y puiseraient assez d'arguments et d'énergie pour se mettre au travail et faire du recrutement.

L'attention publique est de nos jours fortement appelée sur les associations mutuelles qui, restées longtemps stationnaires, prennent chaque jour une importance de plus en plus grande et qui sont entrées maintenant dans une nouvelle phase par le recrutement continu de nouveaux adhérents et l'extension du cadre de leur action.

"Les temps sont durs, je ne puis m'assurer," disait quelqu'un. "C'est la vraie raison pour laquelle je ne puis m'en passer," disait un autre, qui réalisait que si sa famille a besoin de tout ce qu'il peut donner pendant qu'il est avec elle et qu'il gagne pour elle, sûrement elle aura besoin de quelque chose le jour où il ne sera plus là.

M. Elz. Paquet, notre zème Vice-Président Général, qui a commencé à visiter les cercles de Québec, reçoit partout l'accueil le plus sympathique et on nous informe que ses visites auront d'excellents résultats pour le développement de l'Alliance Nationale dans la vieille cité canadienne-française. Cette nouvelle nous fait d'autant plus plaisir que connaissant le zèle et l'expérience du distingué mutualiste qui représente notre Association dans le district de Québec, nous sommes persuadés que ces promesses seront réalisées au-delà de nos espérances.

"Je ferai tout en mon pouvoir pour servir les intérêts généraux de l'Association et pour assurer la prospérité particulière de ce cercle." Voilà ce que, dans leur engagement d'office, des centaines de nouveaux officiers ont promis solennellement lors de leur installation. Nous avons confiance dans leur promesse et nous sommes en lieu d'espérer que l'Alliance Nationale n'aura jamais plus prospéré que durant l'année 1898. On ne doit pas oublier que la prospérité de la so-

ciété dépend en grande partie du bon vouloir et de l'énergie des officiers de cercle autant que des officiers généraux.

Au dernier bazar de l'Asile Saint-Vincent de Paul, notre ami le docteur C. A. Daigle a remporté une éclatante victoire sur ses concurrents dans le concours de charité. Quinze cents dollars ont été versés en sa faveur, tandis que MM. Courtois et Cousineau recevaient le premier \$1000 et le second \$700. Ce résultat était prévu par nous, puisque déjà, au mois de décembre dernier, nous disions qu'avec le gracieux concours des dames et des demoiselles dont nous avons alors donné les noms et celui de nos jeunes et valeureux amis du cercle Jeanne d'Arc la victoire ne pouvait désertir notre drapeau. Nous reviendrons sur ce sujet le mois prochain.

La convention de 1898 aura lieu dans quelques mois. Il faut donc dès maintenant se préparer à l'étude des questions qui devront être soumises aux délégués. Le Bureau Exécutif engage tous ceux qui ont des idées nouvelles à suggérer, de les soumettre le plus tôt possible à leur cercle pour les mûrir dans de sages discussions. Après avoir étudié la constitution on devra juger les questions dans leur ensemble et les bien raisonner. Les cercles doivent surtout se pénétrer de cette idée qu'ils ne doivent pas donner à leurs représentants de mandats impératifs, ils doivent leur laisser la liberté de juger par eux-mêmes et d'accepter les conclusions qui conviendront au plus grand nombre et pour le bien de l'Association en général.

Comment ruiner un Cercle

A la demande de plusieurs officiers de cercle nous reproduisons ci-dessous ces conseils parus dans le numéro de janvier 1897. L'ironie mordante qui les a dictés semble avoir atteint son but puisque bon nombre de membres qui avaient souvent péché ont reconnu leurs fautes et se sont corrigés. On nous dit qu'il est bon de les republier au commencement de cette année afin qu'ils puissent produire de nouveau un effet salutaire durant les mois qui vont suivre.

Dans toutes les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, il se rencontre certains membres qui sont toujours mécontents, cherchent des défauts où il n'y en a pas, critiquent tout ce qui se fait, en un mot, font tout en leur pouvoir pour détruire la con-

fiance de leurs confrères et pour discréditer leur association.

Mais, cette classe d'individus ne sait peut-être pas tout ce qu'elle peut faire pour ruiner un Cercle? Dans ce cas nous lui donnons gratuitement les conseils suivants :

Pour ruiner un Cercle il faut suivre ce programme :

1. Assistez aux assemblées aussi rarement que possible ;
2. Quand vous y assistez, ne dites jamais rien dans l'intérêt du Cercle ;
3. Trouvez tous les défauts possibles aux confrères qui sont présents ;
4. Le soir de l'assemblée régulière, allez flâner par les rues et les places publiques ;
5. Faites en sorte que votre conduite dans les rues soit une disgrâce pour votre société ;
6. Si jamais vous adressez la parole dans votre Cercle, faites-le d'un ton tranchant, haineux, sarcastique ;
7. Au lieu de promouvoir l'union, la fraternité, la protection, tâchez d'introduire la malice, la haine, la fausseté ;
8. Entrez dans un Cercle pour ses bénéfices pécuniaires seulement, non pas pour développer vos qualités morales ;
9. Lorsque vous assistez à une assemblée, pressez tout le monde afin que la besogne soit expédiée hâtivement. Cela vous permettra de partir plus tôt ;
10. Ne visitez jamais les malades ; ne secourez jamais ceux qui sont dans la détresse ; n'assistez jamais aux funérailles d'un confrère ; remplissez mal les clauses de l'engagement d'honneur auquel vous avez donné votre adhésion ;
11. Ne lisez jamais un journal publié dans les intérêts de votre association ;
12. Soyez un sociétaire égoïste, négligent, envieux, et si vous ne ruinez pas le Cercle auquel vous appartenez, ce ne sera pas de votre faute.

Remettre d'un jour à l'autre à régler sa conduite c'est attendre, comme ce paysan, que la rivière soit écoulée.—HORACE.

L'instruction donnée à un jeune homme ne peut être considérée comme une restriction apportée à sa liberté ; l'instruction donnée aux travailleurs, sur la pratique des affaires et sur les relations sociales, ne doit pas davantage être considérée comme une tutelle.

Maires, Echevins, Conseillers

C'est avec plaisir que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les noms de nos distingués confrères qui viennent de mériter les honneurs municipales.

L'Alliance Nationale sans distinctions de partis est fière de voir ses sociétaires mis de l'avant et elle a raison de s'enorgueillir puisque le succès de ses fils ne peut que la relever dans l'estime du peuple. Voici les noms que nous avons remarqué :

M. Raymond Préfontaine, maire de Montréal.

MM. H. Laporte, Jacques, P. G. Martineau et R. Dufresne, échevins de Montréal.
M. N. Emond, échevin de Sainte-Cunégonde.

M. Guay, maire de Saint-Henri.

MM. Robidoux, Villeneuve et Lavoie, échevins de Saint-Henri.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE MONT-ROYAL, No 2.

Le 27 janvier dernier, le cercle Mont-Royal inaugurerait cette série de réunions agréables dont nous avons déjà parlé et qui auront pour but de faire connaître le cercle et lui assurer un recrutement considérable. L'assemblée était nombreuse et plus de quatre-vingt-dix membres avaient répondu à l'appel de leur actif président. Les visiteurs étaient aussi en grand nombre et nous avons remarqué, avec plaisir, la présence de M. A. C. Décaray, 1er Vice Président Général de l'Alliance; M. le Dr T. Cypriot, Médecin en chef; M. L. J. D. Papineau, Secrétaire Général et M. N. Lapointe, Commis-saire-Ordonnateur Général; ainsi que M. J. E. Clément, S. P. G. du cercle St-Pierre; MM. J. A. Leblanc, S. P. G., J. E. Perras, Secrétaire-Archiviste et G. Poirier, Secrétaire-Financier du cercle St-Henri; M. J. U. Fabien, Président du cercle Duvernay; M. A. Sénécal, Président de l'Union St-Joseph de St-Henri; M. T. Rollin, Chef ranger de la Cour de Ste-Cunégonde, Ordre des Forestiers catholiques; M. E. Grisé, Chef ranger de la Cour St-Joseph, Ordre des Forestiers catholiques; M. J. A. U. Geoffrion, de la Cour Chenier de l'Ordre Indépendant des Forestiers et M. A. Gervais, Chef forestier de la Cour Iberville, Ordre des Forestiers Canadiens.

Après avoir suivi l'ordre du jour de l'assemblée régulière jusqu'au No 24, le président du cercle M. A. Naud souhaita alors la bienvenue aux visiteurs et invita M. A. C. Décaray à adresser la parole. Ce dernier s'acquitta de sa tâche avec l'éloquence qu'on lui connaît et il fut suivi de M. L. J. D. Papineau qui fit un splendide exposé de l'état financier de l'Alliance Nationale.

Puis on continua l'ordre du jour et les recettes de la soirée ayant été données, soit \$150.00, tout le monde fut invité à prendre part au goûter qui était offert par le Cercle. Comme il était annoncée, l'as-

semblée se termina par des chants, discours et déclamations qui furent applaudis avec un entrain qui marquait combien on appréciait cette partie du programme dont voici la marche :

Quatuor : M. J. L. Charbonneau, Ls. Bérubé, A. Gervais et T. Valiquette.

Discours par M. J. E. Clément.

Chanson comique par M. A. Gervais.

Discours par M. J. A. Leblanc.

Déclamation comique par M. H. Bédard.

Discours par M. A. Sénécal.

Chanson par M. J. L. Charbonneau.

Discours par M. T. Rollin.

Chant par M. Ls. Bérubé.

Discours par M. Fabien et M. Geoffrion.

Ce dernier qui a parlé au nom de la jeunesse a remporté un succès dont il doit être fier.

Somme toute, félicitons le cercle de cette première réunion et souhaitons qu'il continue dans cette voie brillante. Tout nous porte à croire que l'année 1898 sera une année de prospérité sans égale pour le beau cercle Mont-Royal.

CERCLE LANORAIE, No 71.

Après avoir été longtemps stationnaire, ce cercle a décidé de faire de vaillants efforts pour s'assurer une situation importante dans notre société et il s'est mis immédiatement à l'œuvre. Il a convoqué dernièrement une assemblée publique à laquelle M. P. Bonhomme a assisté. Ce dernier a exposé à l'assemblée la situation exceptionnellement prospère de l'Alliance Nationale et les avantages qu'elle procure à ceux qui en font partie. A la suite de cette assemblée tout le monde s'est mis à l'œuvre et neuf nouveaux membres ont été admis et six autres candidats ont été proposés à une réunion subséquente. Voilà la vraie manière de faire progresser un cercle. Nous l'avons toujours dit le zèle et le dévouement peuvent tout. Rien ne leur résiste. Dans un prochain numéro nous nous ferons un plaisir de donner les noms de ceux qui auront le mieux fait leur devoir. Ils méritent que leurs noms soient mis devant leurs confrères.

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73.

A l'assemblée régulière du Cercle Charlemagne, No 73, tenue à St Louis du Mile-End, le 18 janvier dernier, il a été proposé par M. J.-Bte Fyfe, secondé par M. C. A. Clément, que tous les membres du Cercle Charlemagne se font un devoir d'offrir leurs plus sincères félicitations à M. le Président Général sur son élection par acclamation au Conseil de Ville de la cité de Montréal.

A. DAGENAIS,
Sec.-Arch.

Montréal, 18 janv. '98.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, No 94.

Proposé par M. Elzéar Paquet, secondé par M. J. P. W. D. Galibois, que les membres du cercle Notre-Dame des Victoires, No 94, Alliance Nationale, ont appris avec plaisir l'élection par acclamation de leur confrère, M. Albert Malouin, au poste de député de Québec-Centre, au fédéral, et le prie de bien vouloir accepter leurs félicitations.

Proposé par M. J. E. Bouchard, secondé par M. Elzéar Dalairé, que le cercle Notre-Dame des Victoires, No 94, Alliance Nationale, présente à leur confrère M. J. A. Lane, ses plus sincères félicitations pour sa nomination à la présidence du Club Mercier.

Québec, 28 janvier 1898.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

A une assemblée régulière du cercle Richelieu, de

L'Alliance Nationale, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1. Que les membres du cercle Richelieu, ont appris avec un vif plaisir que leur confrère en mutualité, M. Raymond Préfontaine, C. R., M. P., venait d'être élu par acclamation, maire de la métropole du Canada.
2. Qu'un vote de sincères félicitations soit adressé par le cercle Richelieu, au nom de l'Alliance Nationale, à ce distingué sociétaire auquel les citoyens de Montréal viennent de témoigner une confiance absolue en le plaçant au plus haut poste qu'il est en leur pouvoir d'accorder.
3. Que copie des présentes résolutions soient envoyées à Son Honneur ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour y être publiées.

Z. ST-JEAN,
Sec.-Arch.

CONDOLÉANCES

CERCLE MASCOUCHE, No 30.

A une assemblée régulière du cercle Mascouche, tenue le 28 décembre 1897, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par MM. Cléophas Lamarche et Israël Allard, secondé par MM. Napoléon Dugas et Arthur Vaillancourt :

Que les membres du Cercle Mascouche, No 30, ont appris avec un vif regret la mort de leur estimé confrère, M. Joseph Dugas.

Proposé par MM. Joseph Allard fils, Ambroise et Octave Crépeau, secondé par MM. J. O. Poitras et Joseph Crépeau :

Que les membres du Cercle Mascouche offrent à la famille de ce confrère leurs plus sincères condoléances dans le grand malheur qui vient de la frapper.

Proposé par MM. Cyrille Chaput et Ulric Crépeau, secondé par MM. Joseph Allard fils, François et Clovis Croze :

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille éplorée, ainsi qu'à la revue de l'ALLIANCE NATIONALE pour reproduction.

14 janvier 1898.

J. P. LAMARCHE,
Sec.-Arch.

Accusés de Réception

Montréal, 21 janvier 1898.

M. L. J. D. Papineau, Sec. Gén.,
"Alliance Nationale."

Monsieur,

J'accuse réception du chèque de "L'Alliance Nationale" en paiement du certificat de dotation dont feu Joseph Désiré Côté, mon époux regretté, était titulaire.

Veuillez agréer mes remerciements les plus sincères pour cette remise et me croire, avec reconnaissance pour votre société,

Votre tout dévouée,

Dame J. D. COTÉ.

Ste-Flore, 25 janvier 1898.

A M. le Président de
"L'Alliance Nationale".

Monsieur,

En ma qualité de procureur des héritiers de feu

Olivier Beaulieu, mon frère, décédé le 17 octobre dernier, et en ma qualité d'héritier moi-même, j'accueille aujourd'hui à l'égard de votre société ce que je crois être pour moi un acte de reconnaissance.

En effet, je ne puis m'empêcher de louer et féliciter le comité exécutif pour la diligence et la promptitude qu'il a apportée dans le règlement de notre réclamation de mille piastres, montant du certificat de dotation de notre frère défunt, membre fondateur du Cercle Ste-Flore de l'Alliance Nationale, institué le 24 septembre dernier.

Samedi, le 25 décembre 1897, M. Bonhomme, l'habile organisateur des cercles de votre société, arrivait à Ste-Flore porteur d'un chèque de mille piastres à mon adresse.

Par une ingénieuse idée, ce monsieur convoqua une assemblée spéciale du cercle de cette paroisse pour le lendemain, le dimanche, à laquelle assemblée prirent part un bon nombre d'autres personnes.

L'idée était bonne ; car M. Bonhomme, après quelques paroles d'explications sur le but de sa visite et les avantages qu'offre une société comme celle de l'Alliance Nationale, et après la remise du chèque en présence de l'assistance procura à notre cercle, séance tenante, l'inscription de cinq ou six personnes qui demeurèrent à en faire partie.

Inutile donc, M. le Président, de vous dire qu'un si prompt règlement de notre réclamation va donner un puissant essor à notre cercle.

Je termine donc, M. le Président, en vous adressant mes plus sincères remerciements.

Bien à vous,

PIERRE BEAULIEU.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

Nous donnons ci-dessous les rapports d'élection de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, No 7.

S. P. G., Am. Charest ; Président, Hector Valois, M. D. ; Vice-président, F. R. Vinet ; Sec.-archiviste, M. C. Bezner ; Sec.-financier, Alf. Lamarche ; Trésorier, Urgèle Brunet ; Médecin-examinateur, L. N. F. Cypihot, Comm., Aimé Blais ; Int., Jos. Bériault.

CERCLE ST-JÉRÔME, No 15.

S. P. G., Narcisse Bélière ; Président, Charles Godmer ; Vice-président, J. E. Parent ; Sec.-archiviste, Louis Labelle ; Sec.-financier, D. A. Labelle ; Trésorier, F. P. Vanier ; Médecin-examinateur, F. P. Vanier ; Comm., Alexis Galipeau ; Int., Joseph Trudel.

CERCLE ST-MÉDARD, No 16.

S. P. G., Rév. J. A. Lippé ; Prés., Pierre Doucet ; Vice-prés., Théo. Vanier ; Sec.-arch., H. R. Smith ; Sec.-fin., L. A. Dumensil ; Trésorier, Procul Doucet ; Méd.-exam., J. A. Prieur ; Comm., Adélarde Normand ; Int., Alph. Véronneau.

CERCLE JOLIETTE No 17.

S. P. G., Adolphe Fontaine ; Prés., Pierre Che-

valier ; Vice-président, M. J. Charland ; Sec.-arch., J. P. L. Ducharme ; Sec.-fin., J. A. Guibault ; Trésorier, L. N. Roy ; Méd.-exam., J. C. Bernard ; Comm., Moïse Champagne ; Int., Aug. Charbonneau.

CERCLE SAINTE-THÉRÈSE, No 27.

Président, J. A. Duquette ; Vice-président, Nap. Guénette ; Secrétaire-archiviste, H. Caron ; Secrétaire-financier, O. Forget ; Trésorier, J. B. Lefebvre ; Méd.-examinateur, S. Desjardins ; Comm., S. Desjardins ; Int., Am. Dion.

CERCLE PRINCEVILLE, No 32.

1er Président Honoraire, Rév. A. Desaulniers ; 2e Président Honoraire, Rév. C. F. Baillargeon ; Président Actif, Norbert Nolin ; Vice-président, Jos. Thibault ; Sec.-archiviste et financier, Ch. A. Gauvreau, M. P. ; Trésorier, Jos. Baril ; Médecin-examinateur, C. A. Brassard ; Comm., J. A. Beauvilliers ; Int., Alex. Beaudet.

CERCLE ST-LOUIS, No 44, Montréal.

Président, Joseph Lambert, jr. ; Vice-président, Alp. Larin ; Sec.-archiviste, Émile Dumont ; Sec.-financier, Jos. Vaudreuil ; Trésorier, L. A. Gendron ; Médecin-examinateur, G. T. Moreau ; Comm., Placide Brunet.

CERCLE JEANNE-D'ARC, No 53.

S. P. G., Charlemagne Rodier ; Président, Ernest Brunel, Vice-président, Chs Mathieu ; Secrétaire-archiviste, J. A. Chaussé ; Sec.-financier, J. E. Pilon ; Trésorier, P. A. Gagnon ; Méd.-examinateur, C. A. Daigle ; Comm., C. Z. Lanctôt ; Int., J. A. Jutras.

CERCLE SAINT-LAURENT, No 83.

S. P. G., Ph. Cousineau ; Prés.-Hon., Rév. P. Dion ; Prés., Arth. Jasmin, réélu ; Vice-prés., C. S. Tassé, réélu ; Sec.-arch., J. B. T. Jasmin ; Sec.-fin., Jos. Délorme ; Trés., O. N. Legault ; Méd.-exam., J. B. T. Jasmin ; Comm., A. Beaulieu ; Int., Ald. Rochon.

CERCLE BEAUPORT, No 97.

S. P. G., J. E. Bédard, C. R. ; Prés., J. D. Marcoux ; Vice-prés., Pl. Langlois ; Sec.-arch., Léon Terrien ; Sec.-fin., E. C. Giroux ; Trés., Ed. Giroux ; Méd.-exam., C. S. Roy ; Comm., J. B. Daigle ; Int., Elz. Parent ; Auditeurs, David Grenier et Placide Langlois, jr.

CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, No 116.

S. P. G., F. Gatién, M. D. ; Prés., O. N. Paré ; Vice-prés., Olivier Troie ; Sec.-arch., Jos. Noiseux ; Sec.-fin., Geo. Troie ; Trés., Rod. Boire ; Méd.-exam., Aug. Mathieu ; Comm., Jos. Dussault ; Int., Charles Labrie.

CERCLE SAINT-AUGUSTE, No 117.

S. P. G., Adolphe Bazin ; Prés., L. N. Sénécal ; Vice-prés., J. Robillard ; Sec.-arch., J. A. Delorme ; Sec.-fin., Ls. Desrosiers ; Trés., Ad. Sénécal ; Comm., Nap. Lavoie ; Int., J. A. Jutras.

CERCLE GARNEAU, No 118.

S. P. G., J. M. Marcotte ; Prés., Alexandre Dubé ; Vice-prés., Alph. Pallascio ; Sec.-arch., Geo. Normandin ; Sec.-fin., F. X. Dubé ; Trés., J. W. Michaud ; Méd.-exam., J. E. Dubé ; Comm., Ernest Léger ; Int., Henri Audet.

PARTIE OFFICIELLE

ÉTAT FINANCIER

Au 31 décembre 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre 1897...	\$97,116.80
Produit des Contributions de décembre 1897.....	4,101.19
Intérêts.....	734.92
	<u>\$101,952.91</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	205.00
Par bénéficiaires de feu O. Beaulieu.....	1,000.00
Par rachat Jos. Pepin.....	150.00
Par frais règlement Jos. Pepin ..	46.65
Par balance au 31 Déc. 1897...	100,551.20

\$101,952.91

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$100,551.20
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	125.94
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	853.00

\$101,530.14

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$11,400.00
Municipalité Scolaire.....	1,500.00
Prêts hypothécaires.....	54,400.00
La Banque Jacques-Cartier et Hochelaga.....	34,058.37
En mains.....	30.67

\$101,389.04

Cercles etc.—Balance de rapports non couverte par les remises effectuées.....	141.10
---	--------

\$101,530.14

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Janvier 1898.

Sec.-Gén.

NOUVEAU CERCLE

Nous lisons dans *La Patrie* :

Les succès de l'Alliance Nationale, malgré la dureté des temps, ne se ralentissent pas. Chaque jour elle fait de nouvelles conquêtes. Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui la fondation d'un nouveau cercle dans St-Sauveur de Québec, sous le nom de cercle St-Sauveur, No 128, en date du 13 janvier 1898.

L'Alliance Nationale comptait déjà plusieurs cercles prospères dans cette ville, qui rencontreront dans ce nouveau cercle un émule digne de ses aînés.

La séance d'institution de ce cercle a été présidée par M. Elzéar Paquet, second vice-président général de l'Alliance Nationale, et représentant la cité et le district de Québec dans le Bureau Exécutif; assisté de M. L. J. D. Papineau, Secrétaire général, et J. P. W. Galibois, S. F. du cercle Notre-Dame des Victoires. Etaient aussi présents, MM. Rondeau, Président et le Dr J. E. Bédard, Médecin-examineur du cercle Champlain.

Il suffit de lire la liste des officiers du cercle pour se convaincre qu'il a été recruté parmi l'élite de la population de St-Sauveur, et qu'il est destiné à prendre place avant longtemps parmi les premiers cercles de l'Alliance Nationale : Officiers élus :

- Président honoraire, Hon. S. N. Parent, (maire).
- Vice-président, L. T. Armand.
- Sec.-arch., C. F. H. Audet, N. P.
- Sec.-financier, Gaudios Royer.
- Trésorier, Félix Lacroix.
- Méd.-Exam., C. E. Côté.
- Comm., Olivier Plamondon.
- Int., G. N. A. Martineau.

Réunions : dernier lundi du mois.
Des discours éloquents ont été prononcés à cette occasion par les officiers et les visiteurs.

Nous sommes informés que déjà, les membres de ce nouveau cercle ont plus de dix candidats à proposer pour leur première séance. C'est un début de maître, et qui justifie ce que nous venons de dire sur son avenir.

Le Dr Côté a droit aux félicitations de l'Alliance Nationale pour l'excellent travail qu'il a fait pour la société en cette circonstance.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No	Approuvé par Cercles.
U. J. Ledoux...	Trésorier	Trifluvien...	124	26 nov. '97
F. E. Turcotte...	Sec.-Fin.	"	"	9 déc. "
J. D. Léger....	"	Oiler.....	127	7 jan. '98
Henri Guertin...	Trésorier	"	"	"
Cléo Dignard...	Sec.-Fin.	Hochelaga..	29	12 " "
Raph Lufresne...	Trésorier	"	"	"
Gaud. Royer...	Sec.-Fin.	St-Sauveur..	128	13 " "
Félix Langlois...	Trésorier	"	"	"
J. A. Payette...	"	St-Henri....	12	13 " "
Ev. Desparois...	"	St-Paul....	36	25 " "
Octave Duval...	Sec. Trés.	Ste Gen. de B.	125	31 " "

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent :

- MM. Charlemagne Rodier, Cercle Jeanne-d'Arc ; Aug. Roberge, Cercle St-Cuthbert ; J. S. Trempe, Cercle St-Edouard ; J. L. Crevier, Cercle St-Joseph.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme Médecins-examineurs de cercles :

- MM. C. E. Côté, Cercle St-Sauveur ; Isidore Laviolette, Cercle Maisonneuve.

MORTALITÉ

No 40.—J. DÉSIRÉ COTÉ, 29 ans, admis dans le Cercle St-Auguste, No 117, le premier juillet 1897, est décédé le 3 novembre 1897. Cause : *Mal de Bright.*

Bénéficiaire : Régina Gougeon, son épouse, \$2,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. L. Crevier, 809 St-Jacques ; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond ; Vice-Prés., C. U. Ouellette, 166 Quessel ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versaill's ; Sec.-Fin., G. Dallaire, 2579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genaid, 247 Richmond ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame ; Int., Arth. Beaulieu, 163 Murray. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Alex. Moutbriand, 345 Delisle ; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Griesé, 198 Richieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 754 Dorchester ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., A. P. Côté ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Ad. Laframboise ; Prés., R. B. Décarv ; Sec.-Arch., Rod. Lefebvre ; Sec.-Fin., Gervais Décarv ; Méd.-Exm., P. A. Vaois (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, Ste-Henri ; Sec.-Arch., E. Z. Massicotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 407 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 309 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario ; Prés., J. O. Riocard, 999 Ontario ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthillier, 200 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chauvet ; prés., Dr H. Valois ; sec.-arch., M. C. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., J. E. Clément, 504 Cadieux; prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch., T. Bénard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE ST-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Faufare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguy; Sec.-Fin., Cha. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

S. P. G., N. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. N. Demers, 2153 Notre-Dame; Sec.-Arch., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; Sec.-Fin., Régis Belanger, 481 des Seigneurs; Méd.-Exm., Dr H. Herveux, 2232 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, Salle N. Simoneau, 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dabord; Prés., Arsène Lavallée, 802 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 39 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exm., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Garvin, Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daignault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G., Rvd J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exm., J. C. Frieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-arch., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 263 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 230 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. P., J. T. Mollure; prés., Rvd J. N. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblée, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G., Rvd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibaudeau; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Belanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descoites; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 287 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudon; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., Dam. Forest; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. E. Baillargeau; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Norb. Nolin; Sec.-arch., et Sec.-Fin., G. A. Gauvreau, M. P.; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., H. C. St-Amour; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec.-arch., S. Thibaudeau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exm., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

S. P. G., J. B. E. Maguin; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., Jos. Lemyrre; Sec.-Fin., J. A. Delgisse; Méd.-Exm., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., H. Bouras; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Felix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. LeBlas, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Chertier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., Emile Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Chevrier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche dumois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., L. H. Kérocac; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Adgémire Béland; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.